

leur de son crime. « J'avais, à-t-il dit, l'impression que ma victime ne se présenterait devant mes yeux. Je ne m'explique pas comment j'ai pu la tuer... »

LE SUCRE BEGHIN

Gambriolage
RUE DU FAUBOURG-DE-ROUBAIX

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, tandis que M. Bernard, obriguement défilé, rue du Faubourg-de-Roubaix, 212, dormait tranquillement au premier étage, deux malfaiteurs ont fracturé un carreau de la porte de sa cuisine et se sont introduits dans les pièces du rez-de-chaussée.

Après avoir fouillé toutes les armoires ils emportèrent douze couillers à café, une tuelle, une grande cuiller, six couteaux, douze fourchettes, deux services à table, une lettre contenant 250 francs en billets de banque.

Samedi matin, à son réveil, M. Bernard constata, non sans étonnement, le vol dont il avait été victime. Il prévint M. Lamour, commissaire de police.

Jusqu'ici l'enquête n'a encore donné aucun résultat.

LILLE-CINEMA

Aujourd'hui 2 matinales à 3 h. et à 5 h.; après à 8 h. 1/2. Succès énorme à Lille-Cinéma, programme sensationnel, admirablement composé pour les fêtes de l'An. Citons particulièrement, Héroïsmes d'enfant, la Trouvaille de Bébé, l'Élévation de la volaille, de Bastia à Corti, voyage en chambre, le Bûcher de Bureau, film pathétique, Hobbins, Calino, etc., etc., et la plus sensationnelle des actualités, la Terrible chute de Léfont et de Marie Pola à l'usine-Moulinaux. Par le plus extraordinaire des hasards, l'opérateur qui venait de prendre le départ des aviateurs pour Bruxelles, avait encore en sa possession l'accident se produisant brisé eux, et il a pu ainsi enregistrer leur épouvantable chute, et laisser à l'histoire de l'aviation un document unique.

Exceptionnellement, demain lundi 2 janvier, deux matinales à 3 h. et à 5 h.; soirée à 8 h. 1/2.

ROUBAIX

CONCERT DES ECOLES LIBRES

Le programme de ce concert qui aura lieu dans la splendide salle des fêtes de la rue de Valenciennes, programme dont nous avons publié le détail, permet de dire que les spectateurs assisteront à une véritable solennité artistique.

M. Edouard JACOBS

Le 8 janvier prochain aura lieu le concert organisé au profit des écoles libres et artistiques, dont nous avons déjà parlé dans les colonnes de ce journal.

Le créateur et le compositeur, ainsi que le directeur de ce concert, sont MM. Edouard Jacobs, professeur de violoncelle au Conservatoire de Bruxelles, dont il nous paraît d'actualité de retracer à grands traits la magnifique carrière.

Ma vie avec Jésus. — Tout pour Jésus. Le Créateur et la Créature, par le Père Faber, ouvrages sérieux, très recommandés. LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

CENTRAL-CINEMA

Aujourd'hui, 1er janvier, une soirée étonnante, qui a lieu à cinq heures, mais dont le programme est extraordinaire. Citons seulement la Nativité, nouveauté artistique et véritable chef-d'œuvre, reproduisant avec un respect absolu de la tradition les grandes scènes de la venue du Sauveur, et Fleurs et Papillons, vœux agréablement en couleurs vraiment merveilleuses. Nombreuses vues comiques.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Chocolat Thomas pour les ÉTRENNES, rue du Priez, près la Gare, LILLE.

Nous ne manquons pas de vous dire, à propos de ce concert qui aura lieu dans la splendide salle des fêtes de la rue de Valenciennes, programme dont nous avons publié le détail, permet de dire que les spectateurs assisteront à une véritable solennité artistique.

Chaque semaine — et le début en remontant à 1875 — il fait de la musique chez la comtesse de Flandre, la véridique comtesse de Flandre, qui est reçue au Palais de la rue de la Régence, comme un familier de la maison. A la cour de Belgique, le nom de M. Jacobs est prononcé comme celui d'un art de toujours.

Faut-il ajouter que M. Jacobs, bien que tombé d'honneurs et de courtoisie, est resté d'une extrême modestie, d'une cordialité touchante, vivant pour les autres, qu'il affecte un grand ton, et qui lui rendent bien d'autres ? C'est, avant tout, un travailleur acharné, consacrant encore aujourd'hui, comme au temps de sa prime jeunesse, plusieurs heures chaque soir à l'étude de son art.

On aura une idée de la somme de travail fournie par ce laborieux infatigable quand on saura qu'il est sorti solitaire et au premier prix, au Conservatoire, tous les concours de charges de son professeur à l'École de Musique, et qu'il a participé à l'exécution de dix-neuf œuvres, dont dix, en France, en Belgique et à l'étranger.

Pour la semaine, M. Jacobs a fait, pour la première fois, au Musée de la Ville, le 28 décembre, un concert exceptionnel, et remarquable par l'importance de son programme, et qui a été très apprécié.

Le 28 décembre, un concert exceptionnel, et remarquable par l'importance de son programme, et qui a été très apprécié.

à faire apprécier la « Viola di Gamba », dont il joue avec une incomparable maîtrise.

Nos amis et tous ceux qui prennent part à la lutte si après qu'il a soutenu nos chères écoles n'auraient garde de ne pas se rendre en masse au concert du 8 janvier, certains qu'ils sont, à l'avance, en dehors des autres artistes de grand talent figurant au programme, d'entendre dans la personne si sympathique de M. Jacobs, un virtuose hors de pair et dont la réputation mondiale n'est pas la plus mince titre de gloire qu'il puisse invoquer.

CABARETIÈRE ASSASSINÉE

à coups de marteau

UN OUVRIER JARDINIER, VIROGNE ET VIOLENT, BLESSE MORTELLEMENT SA PROPRIÉTAIRE.

Un drame a mis en scène, samedi matin, le quartier de l'Entreport, à Roubaix, un jeune homme qui s'est précipité dans la chambre de sa propriétaire, et l'a frappée à coups de marteau sur la tête.

Le plus parfumé des savons de toilette, Victor Vaispier, 627 9.

CONGO

CROIX

Conseil Municipal

Audience du vendredi 30 décembre 1910

M. Léon Sien, maire, déclare la séance ouverte à 8 heures 45. Les conseillers sont présents. Sont absents, MM. Léonard, Liénard, Dubois, Dewetter, D'Heyghe, Ingelbarts, Degrege et Berain.

Un incident. — M. Doney, secrétaire ordinaire de séance refuse de prendre place à côté de l'administration et va s'asseoir à l'autre extrémité entre ses collègues MM. Doby et Malard.

M. le Maire rappelle qu'un témoin préparatoire, M. Demy avait été désigné comme secrétaire mais comme ce dernier... est indisposé, M. Bertin, est désigné pour le remplacer.

Celui-ci donne lecture des procès-verbaux des 23 et 27 septembre qui sont adoptés. Compte administratif de l'exercice 1909-1910.

M. Dubar, doyen d'âge, en l'absence de M. Ingelbarts, remplace M. le Maire à la présidence pour la lecture du compte administratif de l'exercice 1909-1910 :

Recettes ordinaires... 479,938 66
extraordinaires... 28,401 96
supplémentaires... 25,732 25

Total des recettes... 534,072 87

Dépenses ordinaires... 558,956 14
extraordinaires... 28,401 96
supplémentaires... 25,732 25

Total des dépenses... 613,080 35

Les opérations de l'exercice 1910 accusent un excédent de recettes de 89.171 fr. 70 sur lequel il reste à compenser 14.200 fr.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

à faire apprécier la « Viola di Gamba », dont il joue avec une incomparable maîtrise.

Nos amis et tous ceux qui prennent part à la lutte si après qu'il a soutenu nos chères écoles n'auraient garde de ne pas se rendre en masse au concert du 8 janvier, certains qu'ils sont, à l'avance, en dehors des autres artistes de grand talent figurant au programme, d'entendre dans la personne si sympathique de M. Jacobs, un virtuose hors de pair et dont la réputation mondiale n'est pas la plus mince titre de gloire qu'il puisse invoquer.

CABARETIÈRE ASSASSINÉE

à coups de marteau

UN OUVRIER JARDINIER, VIROGNE ET VIOLENT, BLESSE MORTELLEMENT SA PROPRIÉTAIRE.

Un drame a mis en scène, samedi matin, le quartier de l'Entreport, à Roubaix, un jeune homme qui s'est précipité dans la chambre de sa propriétaire, et l'a frappée à coups de marteau sur la tête.

Le plus parfumé des savons de toilette, Victor Vaispier, 627 9.

CONGO

CROIX

Conseil Municipal

Audience du vendredi 30 décembre 1910

M. Léon Sien, maire, déclare la séance ouverte à 8 heures 45. Les conseillers sont présents. Sont absents, MM. Léonard, Liénard, Dubois, Dewetter, D'Heyghe, Ingelbarts, Degrege et Berain.

Un incident. — M. Doney, secrétaire ordinaire de séance refuse de prendre place à côté de l'administration et va s'asseoir à l'autre extrémité entre ses collègues MM. Doby et Malard.

M. le Maire rappelle qu'un témoin préparatoire, M. Demy avait été désigné comme secrétaire mais comme ce dernier... est indisposé, M. Bertin, est désigné pour le remplacer.

Celui-ci donne lecture des procès-verbaux des 23 et 27 septembre qui sont adoptés. Compte administratif de l'exercice 1909-1910.

M. Dubar, doyen d'âge, en l'absence de M. Ingelbarts, remplace M. le Maire à la présidence pour la lecture du compte administratif de l'exercice 1909-1910 :

Recettes ordinaires... 479,938 66
extraordinaires... 28,401 96
supplémentaires... 25,732 25

Total des recettes... 534,072 87

Dépenses ordinaires... 558,956 14
extraordinaires... 28,401 96
supplémentaires... 25,732 25

Total des dépenses... 613,080 35

Les opérations de l'exercice 1910 accusent un excédent de recettes de 89.171 fr. 70 sur lequel il reste à compenser 14.200 fr.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

à faire apprécier la « Viola di Gamba », dont il joue avec une incomparable maîtrise.

Nos amis et tous ceux qui prennent part à la lutte si après qu'il a soutenu nos chères écoles n'auraient garde de ne pas se rendre en masse au concert du 8 janvier, certains qu'ils sont, à l'avance, en dehors des autres artistes de grand talent figurant au programme, d'entendre dans la personne si sympathique de M. Jacobs, un virtuose hors de pair et dont la réputation mondiale n'est pas la plus mince titre de gloire qu'il puisse invoquer.

CABARETIÈRE ASSASSINÉE

à coups de marteau

UN OUVRIER JARDINIER, VIROGNE ET VIOLENT, BLESSE MORTELLEMENT SA PROPRIÉTAIRE.

Un drame a mis en scène, samedi matin, le quartier de l'Entreport, à Roubaix, un jeune homme qui s'est précipité dans la chambre de sa propriétaire, et l'a frappée à coups de marteau sur la tête.

Le plus parfumé des savons de toilette, Victor Vaispier, 627 9.

CONGO

CROIX

Conseil Municipal

Audience du vendredi 30 décembre 1910

M. Léon Sien, maire, déclare la séance ouverte à 8 heures 45. Les conseillers sont présents. Sont absents, MM. Léonard, Liénard, Dubois, Dewetter, D'Heyghe, Ingelbarts, Degrege et Berain.

Un incident. — M. Doney, secrétaire ordinaire de séance refuse de prendre place à côté de l'administration et va s'asseoir à l'autre extrémité entre ses collègues MM. Doby et Malard.

M. le Maire rappelle qu'un témoin préparatoire, M. Demy avait été désigné comme secrétaire mais comme ce dernier... est indisposé, M. Bertin, est désigné pour le remplacer.

Celui-ci donne lecture des procès-verbaux des 23 et 27 septembre qui sont adoptés. Compte administratif de l'exercice 1909-1910.

M. Dubar, doyen d'âge, en l'absence de M. Ingelbarts, remplace M. le Maire à la présidence pour la lecture du compte administratif de l'exercice 1909-1910 :

Recettes ordinaires... 479,938 66
extraordinaires... 28,401 96
supplémentaires... 25,732 25

Total des recettes... 534,072 87

Dépenses ordinaires... 558,956 14
extraordinaires... 28,401 96
supplémentaires... 25,732 25

Total des dépenses... 613,080 35

Les opérations de l'exercice 1910 accusent un excédent de recettes de 89.171 fr. 70 sur lequel il reste à compenser 14.200 fr.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 francs pour habillage des meubles, par contre les indemnités matrimoniales des gardes pour services supplémentaires ont ramené de 65 francs à 100 francs.

M. Dujardin, adjoint, fait remarquer que le compte administratif du Maire n'est que la reproduction des comptes du receveur municipal. Le Conseil approuve et M. Sien remercie M. Dujardin.

L'Assemblée approuve ensuite le compte de gestion du receveur municipal.

Le budget additionnel de 1910 se balance en dépenses et en recettes à 25.530 fr. Budget primitif de 1911. — Le chapitre des recettes ordinaires se chiffre à 534.072 fr. 87, celui des recettes extraordinaires à 28.401 fr. 96, total de 562.474 fr. 83.

Les dépenses ordinaires et extraordinaires se balancent avec les recettes. Dans ce chapitre signalaient l'augmentation de traitement des gardes de nuit de 24.000 francs, en 1911, de 140.000 francs, un crédit nouveau de 250 franc